



AVIS DE RECRUTEMENT

Gérance de l'Auberge Communale - Hôtel Restaurant – La Rivière

Rue de la Mairie – 04120 PEYROULES

Description de la gérance

La Commune de PEYROULES (Alpes de Haute Provence-04) située à 15 km de Castellane, porte d'entrée des gorges du Verdon propose dans le cadre d'une gérance un commerce équipé. **Le Haut-débit est présent sur le hameau.** Le candidat aura en charge la gestion d'un établissement comprenant :

- Un hôtel de 5 chambres
- Un restaurant d'une capacité de plus de 20 couverts
- Un local commercial
- Une terrasse couverte de 15 couverts

Il sera mis à la disposition du gérant le bâtiment principal de l'hôtel restaurant comprenant une salle de restaurant, une cuisine équipée, des locaux techniques, les 5 chambres d'hôtel et une terrasse couverte ainsi qu'un local commercial dont la destination sera libre. Il est également proposé au futur gérant la possibilité de solliciter un logement communal à proximité de l'établissement.



Encadrement de la gérance

Le gérant s'engage à respecter les points contractuels qui seront spécifiés dans le contrat établi avec la Commune. Ces points seront détaillés lors des entretiens de recrutement. Deux modalités sont proposées pour la gérance de l'établissement :

- Une Délégation de Service Public (D.S.P.)
- Un bail commercial

Durée du bail

La durée du contrat sera fonction de la modalité retenue par le jury de recrutement :

- Délégation de Service Public : 3 ans renouvelable
- Bail commercial : 3 ans renouvelable

Début de la gérance souhaitée au 01 Mars 2021

Caution

Une caution de 4 000 € sera demandée au gérant lors de la signature du contrat de gérance

Loyer

Le loyer demandé sera fonction de la modalité retenue par le jury de recrutement :

- Délégation de Service Public : 350 € / mois (les charges d'exploitation de l'établissement seront à la charge du gérant et ne sont pas comprises dans le loyer)
- Bail commercial : 500 € / mois et la reprise de l'investissement communal (40 000 €) à verser lors de la signature du bail (les charges d'exploitation de l'établissement seront à la charge du gérant et ne sont pas comprises dans le loyer)

Visite des lieux et candidature

Pour retirer le dossier de candidature ou pour demander un rendez-vous pour visiter l'établissement, merci de contacter le secrétariat de la Mairie (04.92.83.65.52 / mairie.peyroules@wanadoo.fr). Les visites pourront avoir lieu dès que les conditions sanitaires le permettront.

Pour candidater, envoyer CV, lettre de motivation et dossier de candidature complet par voie électronique uniquement au secrétariat de la Mairie (mairie.peyroules@wanadoo.fr). La date limite pour déposer une candidature est fixée au 15 Janvier 2021.